

Annexe 1 : La classification des postes dans les différents groupes de fonction.

	Groupe 2	Groupe 1
Catégorie C	Tous les agents de catégorie C (filière administrative et technique) à l'exception de ceux du groupe 1	Tous les agents de catégorie C (filière administrative et technique) affectés sur un poste ouvert à des rédacteurs ou des techniciens (cf organigramme)

	Groupe 3	Groupe 2	Groupe 1
Catégorie B	Techniciens bâtiment et informatique (filière technique)	Assistants de pôle (filière administrative)	Chefs de section (filière administrative, filière technique)
		Assistante de communication (filière administrative)	Chefs de cellule (filière administrative, filière technique)

	Groupe 4	Groupe 3	Groupe 2	Groupe 1
Catégorie A	Chefs de section (filière administrative, filière technique)	Chefs de bureau (filière administrative, filière technique) Responsable de la sécurité des systèmes d'information (filière technique)	Chef de groupement (filière technique)	Chef de pôle (filière administrative)
	Chefs de cellule (filière administrative)	Chef de service (filière administrative)		